

CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES

CROUS/09-447-5 du 19/01/2009

BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LOGEMENTS EN RESIDENCE UNIVERSITAIRE - CAMPAGNE 2009-2010

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Proviseurs des Lycées généraux, technologiques et professionnels publics et privés

Affaire suivie par : CROUS d'Aix-Marseille

La campagne de demande de bourses d'enseignement supérieur et de logements en résidence universitaire est ouverte à compter du 15 janvier 2009.

Les élèves de classes terminales candidats à une bourse d'enseignement supérieur et/ou à un logement en résidence universitaire pour l'année universitaire 2009-2010, **doivent en faire la demande exclusivement par l'intermédiaire d'Internet.**

MODALITES DES INSCRIPTIONS

Le serveur sera ouvert du 15 janvier au 30 avril 2009 (dates nationales de début et de fin de campagne). Les étudiants doivent saisir leur dossier, quelle que soit l'académie dans laquelle ils souhaitent poursuivre leurs études, sur le site suivant :

<http://www.crous-aix-marseille.fr>

Les candidats recevront dans un délai de quinze jours environ, confirmation de leur inscription sous forme d'un dossier récapitulatif leur saisie.

RETOUR DES DOSSIERS AU C.R.O.U.S.

Les candidats devront signer leur dossier, y joindre les pièces justificatives demandées et vous le remettre selon des modalités qu'il vous appartient de fixer.

A intervalles réguliers, vous voudrez bien faire parvenir, sous bordereau, les dossiers en votre possession à l'adresse suivante :

CROUS D'AIX-MARSEILLE
Direction de la Vie Etudiante
31, Avenue Jules ferry
13621 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

Le serveur Internet sera fermé le 30 avril 2009, Il est très important que le dernier envoi de dossiers complets ait lieu avant le 1^{er} juin 2009. Au-delà les étudiants seront pénalisés notamment pour l'attribution de logement qui a lieu, au niveau national, courant juin.

Aussi je vous remercie par avance de votre indispensable collaboration et de votre participation active à cette prochaine campagne.

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille